

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1925)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

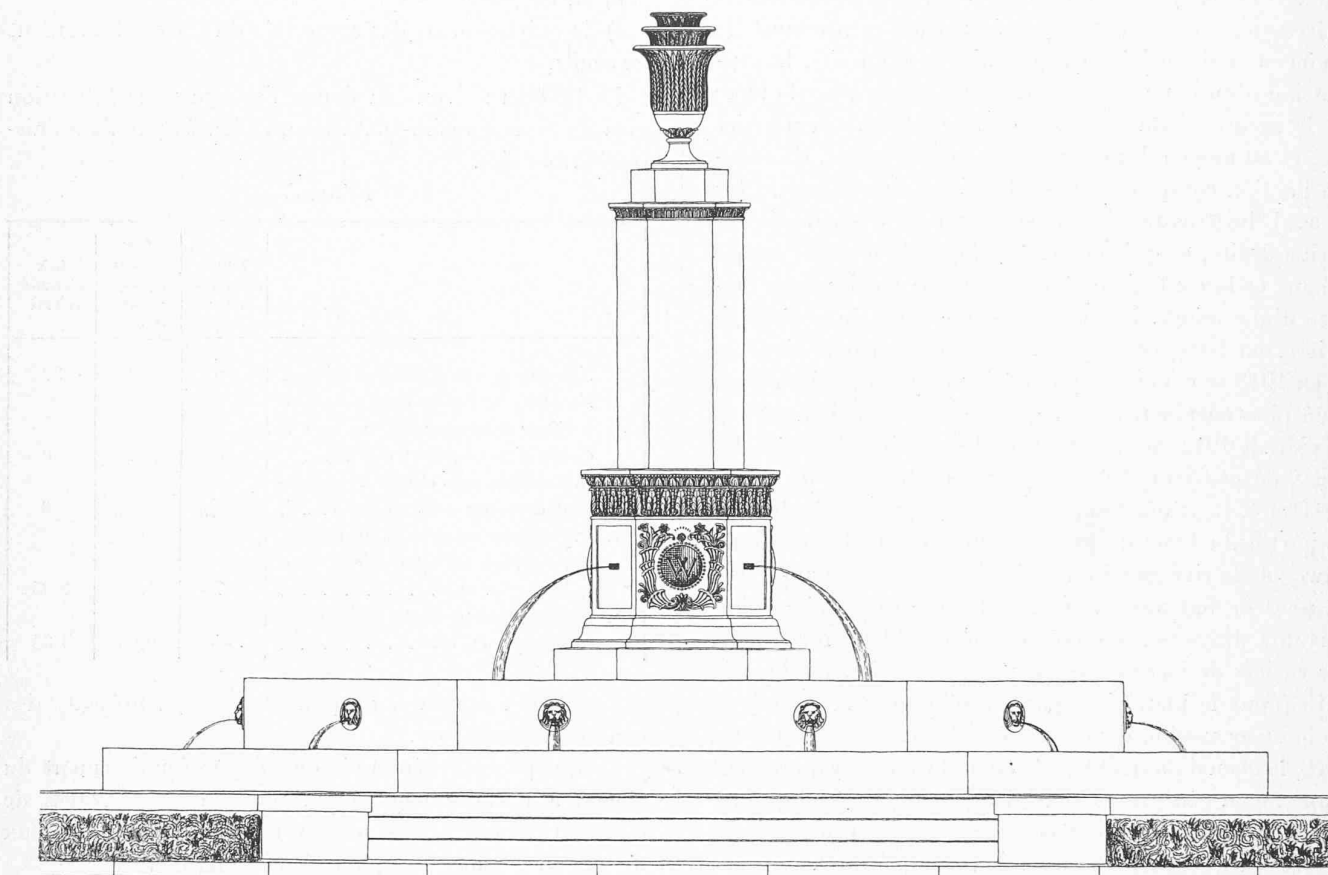
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONCOURS POUR UNE FONTAINE DÉCORATIVE, A VEVEY.



Elévation. — 1 : 50.

II^e prix, projet « Titine »,
de MM. Berguer et C. Gorjat, architectes, à Lausanne
et Uberti, sculpteur, à Lausanne.



par les hautes eaux d'été. D'un examen approfondi il résulte en outre que, grâce à la régularisation, l'augmentation de rendement des remorqueurs a pu atteindre en moyenne le 25 %, tandis que l'utilisation de la capacité

des chalands s'est améliorée de 44 % dans la section régularisée du fleuve.

Les améliorations énumérées ont surtout exercé leur influence sur le trafic rhénan des ports de Strasbourg-Kehl, lequel a augmenté de 250 % de 1908 à 1913. Plus que tout autre, ce dernier chiffre fait ressortir le développement considérable de la navigation vers Strasbourg-Kehl, dû à la régularisation. (A suivre.)

**Concours d'Architecture et de Sculpture
pour une Fontaine décorative
sur la Place de la Gare, à Vevey.**

(Suite et fin.)¹

Titine. Ce projet a retenu longtemps l'attention du jury par son caractère marqué de sobriété, d'élégance et de dignité. C'est évidemment un type de monument qui s'adapterait extrêmement bien à une place urbaine. Son effet décoratif serait certain, quoique un peu austère. L'aménagement en plan est heureux, la verdure prévue restreinte au minimum,

¹ Voir *Bulletin technique* du 23 mai 1925, page 134.

joue un rôle suffisant; par contre, la quantité d'eau nécessaire par les nombreux goulots prévus serait considérable.

Fleur de Pierre. Beau projet d'une conception assez audacieuse, de proportions harmonieuses et d'un grand caractère. Il est cependant évident que le parti adopté par l'auteur ne peut s'adapter à la place de la Gare. L'architecture importante projetée autour de la fontaine proprement dite serait très encombrante; ce projet extrêmement intéressant serait plutôt destiné à un aménagement de jardin public, où la verdure mettrait en pleine valeur l'élégance du parti adopté tandis qu'une place urbaine le rendrait au contraire un peu sec et froid.

Les Pampres. L'idée qui a servi de base à ce projet est malheureuse. L'enfoncement de toute la composition par rapport au niveau de la place est une grave erreur. L'auteur n'a pas pensé à l'aspect quelque peu ridicule qu'auraient de loin les personnes stationnant autour de la fontaine et dont le corps seul serait visible. Ce parti qui peut atteindre à un effet monumental remarquable dans un parc et avec un aménagement de haies et de chemins qui le motivent, est inapplicable sur une place urbaine dégagée. Par contre, si l'étude d'ensemble laisse quelque peu à désirer, le détail du fût présenté par l'un des auteurs est admirable, tant comme composition que comme rendu.

Le Jury procède à un troisième tour d'élimination durant lequel les projets « Bacchus », « Abondance » et « Les Saisons » sont éliminés, puis procède au classement des projets restant en présence.

A l'unanimité ce classement est décidé comme suit:

1^{er} rang, *Pays Romand*; 2^e rang, *Titine*; 3^e rang, *Fleur de Pierre*; 4^e rang, *Pampres*; 5^e rang, *Ora et Labora* (13); 6^e rang, 20 000 fr. au maximum.

Le jury estime qu'étant donné les grandes qualités des projets classés en premier rang, il y a lieu de ne distribuer que quatre primes afin que ces primes soient aussi fortes que possible, et d'attribuer deux mentions.

Il attribue aux projets :

<i>Pays Romand</i>	un prix de Fr. 500
<i>Titine</i>	» » 450
<i>Fleur de Pierre</i>	» » 300
<i>Pampres</i>	» » 250

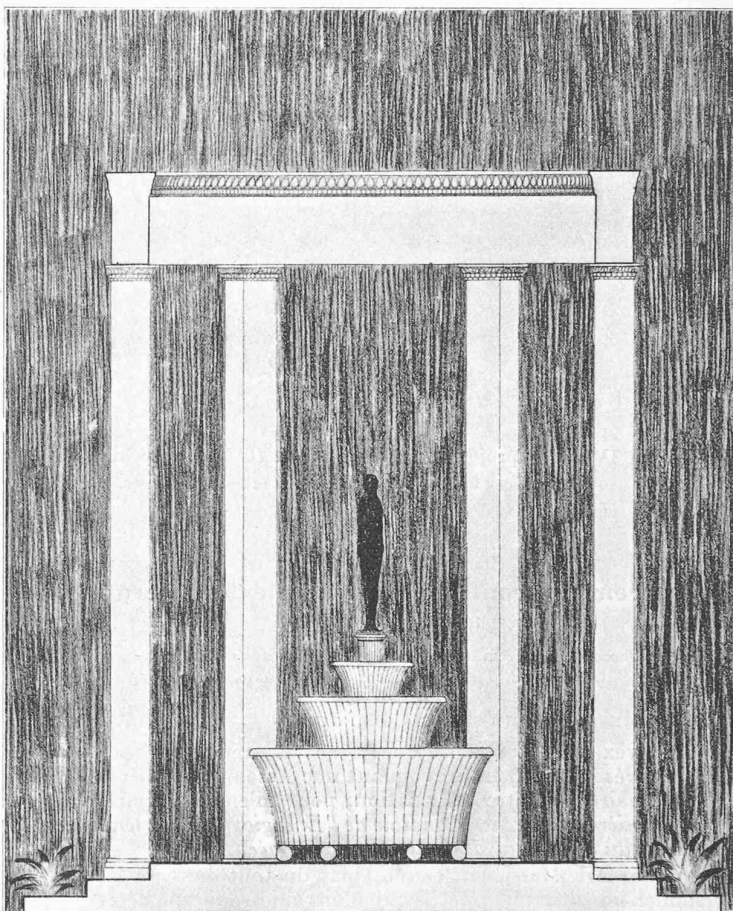
Il décerne une première mention au projet « Ora et Labora » et une deuxième mention au projet « 20 000 fr. au maximum ».

L'ouverture des enveloppes donne comme auteurs des projets primés les noms suivants:

1^{er} prix, « Pays Romand »: MM. *J.-S. Buffat*, architecte à Lausanne et *Milo Martin*, sculpteur à Lausanne.
 2^{me} prix, « Titine »: MM. *Berguer* et *C. Gorjat*, architectes à Lausanne et *Uberti*, sculpteur à Lausanne.
 3^{me} prix, « Fleur de Pierre »: M. *Robert Baehler*, architecte à Lausanne.
 4^{me} prix, « Pampres »: MM. *René Martin*, artiste peintre à Perroy et *André frères*, architectes à Morges.

Les membres du jury estiment que l'exécution d'un monument décoratif sur la place de la Gare s'impose et qu'il serait désirable qu'une décision intervienne aussi vite que possible.

CONCOURS POUR UNE FONTAINE DÉCORATIVE, A VEVEY

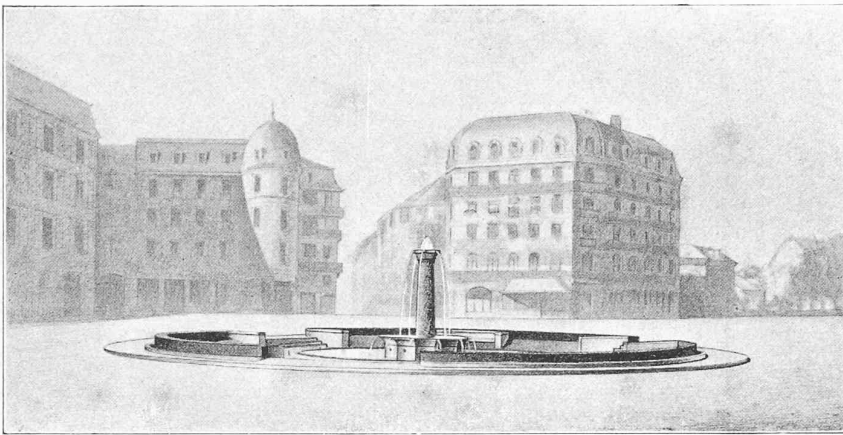


Élévation — 1 : 50.



III^e prix :
 projet « Fleur de pierre », de M. *Rob. Baehler*,
 architecte, à Lausanne.

CONCOURS POUR UNE FONTAINE DÉCORATIVE, A VEVEY



IV^e prix : projet « Pampres », de M. R. Martin, peintre, à Perroy et André frères, architectes, à Morges.

Compte rendu de la première conférence mondiale de l'énergie à Londres,

présenté, à Berne, le 13 décembre 1924, à l'Association Suisse des Electriciens, par M. le D^r Ed. Tissot, président de cette Association.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Vous avez peut-être pensé que je faisais preuve de beaucoup de présomption, en provoquant une Assemblée générale extraordinaire de notre Association, pour m'entendre parler de la *Première Conférence mondiale de l'Énergie, qui s'est tenue à Londres du 30 juin au 12 juillet de cette année.*

Si je l'ai fait, Messieurs, ce n'est pas du tout dans un but personnel, loin de là. Les motifs qui m'ont guidé dans ma détermination émanent d'un sentiment de devoir à remplir vis-à-vis de notre Association et de nos industries.

J'estime en effet que lorsqu'un de nous a été désigné pour prendre part comme délégué officiel de notre Association à un congrès international, il doit informer ses collègues des décisions qui y ont été prises et leur communiquer dans la mesure du possible ce qu'il y a vu et entendu, afin qu'ils en profitent eux aussi.

Ce motif n'aurait peut-être pas suffi. Aussi y en avait-il un autre : certains industriels, fabricants de matériel mécanique et électrique des différentes nations représentées au congrès de Londres, s'en sont servis pour faire une réclame bien comprise en faveur de leurs produits. A les entendre, il semblait qu'ils avaient au point de vue technique une forte avance sur ceux des autres pays et par conséquent sur les nôtres.

J'ai donc pensé que la réunion d'aujourd'hui serait pour nos industriels une occasion bienvenue de remettre les choses au point et d'exercer une juste critique aux rapports et communications présentés par leurs concurrents étrangers.

Ma conférence sera fastidieuse et longue, et cependant, elle ne donnera qu'une très faible image de ce qui a été présenté à Londres. Je vous prie donc, Messieurs, de bien vouloir vous armer de beaucoup de patience et d'indulgence pour votre conférencier. Vous serez, d'ailleurs, récompensés par ce que vous entendrez cet après-midi.

Le but que se proposait d'atteindre la Conférence mondiale de l'Énergie (W. P. C.) est indiqué dans le programme envoyé aux intéressés par le Comité d'organisation. Ce but est d'examiner comment il serait possible de régler l'utilisation des sources industrielles et scientifiques d'énergie au mieux des besoins aussi bien nationaux qu'internationaux. Ce programme ne brille pas précisément par sa clarté et son élégance ; je vous le donne tel quel :

En examinant les richesses dont dispose chaque pays en force hydraulique, en huiles, combustibles et minéraux.

Par la comparaison des résultats acquis dans le perfectionnement scientifique des procédés de culture et d'irrigation, et des moyens de transport par eau, aériens et terrestres.

Par des conférences entre ingénieurs civils, électriciens, mécaniciens, de la marine et des mines, et entre experts techniques et autorités en matière de recherches scientifiques et industrielles.

En consultant les consommateurs de force motrice et les constructeurs des instruments de production.

Par des conférences sur l'enseignement technique, ayant pour objet la comparaison des méthodes d'enseignement adoptées par les divers pays et la discussion des moyens permettant d'améliorer les facilités d'étude actuelles.

Par l'étude des aspects financiers et économiques de l'industrie, au point de vue national et international.

En examinant la possibilité de créer un Bureau mondial permanent ayant pour but de réunir des données, d'établir des inventaires des ressources du monde et d'échanger des renseignements, industriels et scientifiques, par l'intermédiaire de représentants nommés dans les divers pays.

Le travail de cette conférence mondiale a été réparti en un certain nombre de sections qui sont :

Section	Nombre de rapports annoncés :
Section A Statistique des ressources d'énergie par pays	55
» B Énergie hydraulique	42
» C Préparation des combustibles	19
» D Énergie thermique :	
1 ^o Production de la vapeur	83
2 ^o Turbines à vapeur	4
3 ^o Industrie du gaz	6
» E Moteurs à combustion interne	9
» F Autres sources d'énergie	6
» G Transmission et distribution de l'énergie	47
» H Application de l'électricité à l'industrie	22
» J Application de l'électricité à l'électrochimie et à l'électrometallurgie	9
» K Application de l'électricité aux transports	38
» L Application de l'électricité à l'éclairage	4
» M Partie économique, financière et législative	19
» N Standardisation, formation de l'ingénieur, hygiène	5
Total des rapports	368

Le nombre des rapports présentés sur ces différents sujets a été de 323 ! fournis par les pays suivants :

Grande-Bretagne	75	Norvège	18
Suède	40	Hollande	15
Etats-Unis d'Amérique	39	Italie	15
Allemagne	23	Suisse	21
Autriche	21	Autres pays	75

Les transactions de ce congrès seront réunies en un ouvrage de 4 volumes, comprenant 5500 pages, qui sera publié fin décembre de cette année, sauf retard.

Si je vous menaçais, Messieurs, de vous faire un résumé même très succinct de ces 323 rapports, vous prendriez immédiatement la fuite, et d'ailleurs, en comptant seulement un quart d'heure par rapport, il faudrait 81 heures, soit environ 10 jours de travail, pour remplir cette tâche assurément très ingrate. Aussi, comme je ne dispose guère que d'une heure et demie à deux heures et que cette conférence sera complétée

¹ En réalité 6, dont 5 condensés en 1 seul.